

LE CALENDRIER ASSOCIATIF... QUELQUES REPÈRES POUR S'HARMONISER EN 2025-2026

Les saisons : réunir les éléments incontournables pour l'accueil des militant.es et le suivi pédagogique des activité.

La rentrée des régions :

Du 12 septembre au 9 novembre 2025

- Un comité de rentrée : du 13 au 28 septembre 2025
- La validation des projets d'années
- Les APL (assemblées plénières locales)
- La validation des BP N+1 et leur intégration dans le BP de l'association
- Pour les APL, les dates balises sont du 12 septembre au 9 novembre, avant la remise des BP. la remise du budget et de la comptabilité à date de l'APL sont nécessaires

Le printemps des régions :

Du 5 avril au 10 mai 2025

- Les tremplins de printemps pour former les animateur.rices et préparer les camps d'été
- La validation des intentions des camps d'été
- Le comité régional de printemps (dont prépa AG)

A NOTER DÈS MAINTENANT —DANS VOS AGENDAS!



LE CALENDRIER ASSOCIATIF... 2025-2026 : DATES CLEFS ET BALISES

Balises des assemblées plénières locales

- du 12 septembre au 9 novembre 2025
- période de rattrapage : du 10 au 30 novembre 2025, nécessite un accord de l'ER.

Accueil et formation des EGA 25-26

Du 15 novembre 2025 au 12 Janvier 2026

Balises des congrès régionaux

- du 17 janvier 2026 au 22 février 2026
- pouvant s'étendre jusqu'au au ler mars 2026 sur demande des ER.

Accueil et formation des ER:

- 5 et 6 avril 2025 à la Base du Parc
- 28 et 29 mars 2026

Assemblées Générales:

- 14 et 15 juin 2025 au Moulin de Lavaur
- Phase de préparation de l'Assemblée
 Générale 2026 : du 25 avril au 29 mai 2026
- 30 et 31 mai 2026 à la Base du Parc pour les 50 ans de la Base!

Résolutions 2025-26:

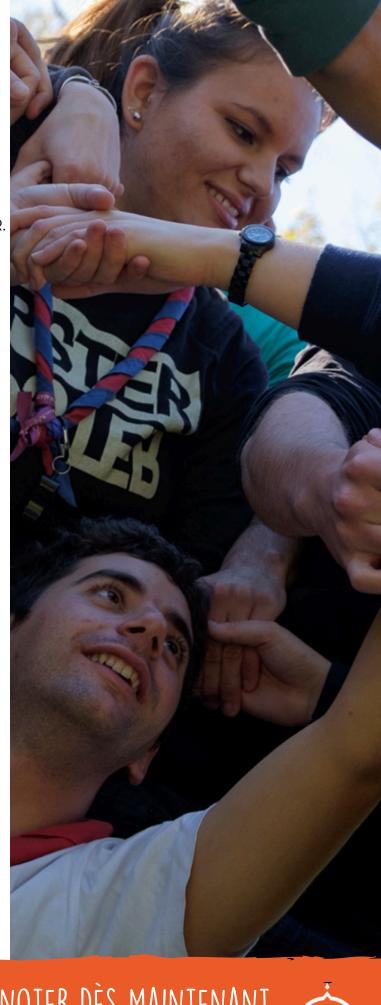
- Phase de proposition : du 12 septembre 2025 au 1er mars 2026
- Phase de soutien : du 2 mars 2026 au 26 avril 2026

Motions 2026:

Dernier jour de dépôt : ler mars 2026

Conseils Nationaux :

- 5 et 6 avril 2025 à la Base du Parc
- 4 et 5 octobre 2025
- 13 décembre 2025 en visio
- 28 et 29 mars 2026



A NOTER DÈS MAINTENANT DANS VOS AGENDAS !——

